qualité des eaux dont ils se servent, à lui en envoyer une petite quantité; il recherchera au cours du lundi 6 novembre si c'est à la présence de la chaux qu'il doit en attribuer la cause.

—

COURS PUBLIC DE PHYSIQUE.

—

Mercredi 8 novembre, à 8 h. du soir.

—

Bobine de Ruhmkorff et ses merveilleux effets.

Trois leçons de Chimie organique ont été faites par M. Jaudeau depuis l'ouverture des cours publics; en voici la substance:

La Chimie organique est très importante; elle a même sur la Chimie minérale, déjà si utile, l'avantage [illegible] d'applications pratiques; elle [illegible] en beaucoup de points à l'histoire nat[illegible] êtres vivants; il y a pourtant une [illegible]: la Chimie organique a pour objet [illegible] des substances que l'on peut tirer des corps organisés; — l'Histoire naturelle étudie les organes des êtres vivants et leurs fonctions diverses.

Les éléments qui concourent à la formation des substances organiques sont: l'oxygène, l'hydrogène, le carbone et l'azote. On trouve aussi dans les êtres organisés des oxydes, des acides et des sels, qu'on croit préexister dans les sucs absorbés par ces êtres.

On forme de toutes pièces des composés inorganiques; on n'est point parvenu encore à faire de composé organique avec ses éléments primitifs. Les substances organiques sont formées de ces éléments, mais élaborés par des organes sous l'influence d'une force inconnue qu'on appelle *force vitale*. D'ailleurs, on trouve des [illegible] très dissemblables formés d'éléments tout-à-fait similaires; on croit que cette dissemblance est le résultat du mode d'adhésion moléculaire. Enfin, en ce qui caractérise les substances organiques, c'est la rapidité avec laquelle elles se décomposent, et précisément cette décomposition rapide est une nouvelle cause qui s'oppose à la recomposition de ces substances.

M. Jaudeau a fait une expérience, l'analyse du sucre, et il a indiqué les procédés pour l'analyse du vinaigre, de la chair musculaire et d'autres substances analogues.

Pour analyser le sucre, on en remplit à moitié à peu près une cornue de grès que l'on place dans un fourneau sur des charbons ardents. Un tube recourbé à angle droit pénètre par une extrémité dans la tubulure, et par l'autre, dans une éprouvette plongée dans un mélange refrigerant composé de sel gris et de glace pilée. La cornue, en s'échauffant, laisse dégager de la vapeur d'eau, puis, quand la chaleur est assez intense, une huile essentielle [illegible] de plus en plus désagréable et désignée [illegible] d'huile empyreumatique. L'expérience achevée, on trouve en cassant la cornue, si elle ne s'est point brisée pendant l'opération, un résidu composé de carbone très poreux et d'un gaz, l'oxyde de carbone, qui brûle avec une flamme verdâtre.

On trouve, en analysant les corps organisés, *des principes immédiats* et *des produits immédiats*. M. Jaudeau a fixé la signification de ces termes.

Les *principes immédiats* sont des substances qu'on trouve toutes formées dans les substances animales ou végétales. Exemple: les acides [illegible]

Les *produits immédiats* sont des composés dont on n'a pu extraire encore les principes immédiats. Exemple: les essences.

Les principes et les produits immédiats, unis à d'autres substances, forment ce qu'on appelle des composés immédiats.

En terminant son troisième entretien, M. Jaudeau a dit quelques mots à la gloire de Gerhardt à qui la Chimie organique doit tant et de si importantes découvertes. Gerhardt est né à Strasbourg en 1816 et y est mort en 1856. Fils d'un fabricant de produits chimiques, il s'adonna tout entier à la Chimie, mais surtout à la Chimie organique où il trouvait un vaste champ de découvertes à faire. Il fit, en collaboration avec un autre savant de l'époque, un ouvrage sur la Chimie analytique qui passe pour un chef-d'œuvre.

Jusqu'ici, les entretiens sur la Chimie ont eu pour objet les notions préliminaires; ils n'ont offert d'autre intérêt que celui que M. Jaudeau sait donner à ses leçons. A partir de lundi prochain, l'étude des principes immédiats, de leurs propriétés, de leurs usages, va devenir [illegible] intérêt, et tout fait espérer que, convaincus de l'utilité de ce cours, bon nombre d'auditeurs nouveaux figureront dans la salle affectée aux cours de Chimie et de Physique.

X.

Pour toute la chronique locale, J. Reboux.

ANNONCES

Les annonces doivent être déposées au bureau du JOURNAL DE ROUBAIX, au plus tard à midi, le jour de la publication. — Passé cette heure, l'insertion ne peut avoir lieu que dans le numéro suivant.

Publications Légales

Dissolution de Société

—

D'un acte passé devant Me Dutoit, notaire à Roubaix, le vingt-six octobre mil huit cent soixante-cinq, enregistré le trente:

Que la société en nom collectif, à l'égard de M. César Gadenne, employé de commerce, demeurant à Roubaix et en commandite à l'égard d'une autre personne, formée par acte passé devant le même notaire Dutoit, le trois septembre mil huit cent soixante-quatre, enregistré le dix, sous la raison de commerce C. GADENNE et COMPAGNIE, pour une durée de dix ans et deux mois, commencés le premier novembre mil huit cent soixante-quatre, pour l'exploitation d'un tissage mécanique pour la fabrication à façon des articles de Roubaix.

A été dissoute d'un commun accord à partir du vingt-trois septembre mil huit cent soixante-cinq.

Pour extrait:
Signé: DUTHOIT.

Dissolution de Société

—

D'un acte passé devant Me Philippe-Joseph-Joachim DELEPOULLE, notaire à la résidence de Tourcoing, canton nord, sous signé, le vingt-trois octobre mil huit cent soixante-cinq, sur lequel se trouve la mention suivante:

« Enregistré à Tourcoing, le vingt-huit octobre mil huit cent soixante-cinq, folio quatre-vingt-quatorze, verso, cases six. Reçu cinq francs et soixante-cinq centimes pour dixième et demi. »

« Signé: A. DESCHAMPS. »

Il appert:

Que la Société en commandite formée entre Mr Hippolyte ROMBEAU, marchand, demeurant à Tourcoing, et trois autres personnes dénommées audit acte sous la raison H. ROMBEAU et COMPAGNIE, suivant acte reçu par ledit Me DELEPOULLE, le quatre août mil huit cent soixante-quatre, enregistré,

A été résiliée purement et simplement, les conventions résultant dudit acte de société n'ayant même pas reçu un commencement d'exécution.

Extrait par ledit Me DELEPOULLE, notaire, de la minute dudit acte de résiliation de société en sa possession.

Etude de Me MALATIER, avoué à Villefranche (Rhône)

VENTE

SUR PUBLICTIONS VOLONTAIRES, ensuite de conversion

sur saisie-immobilière,

devant le tribunal civil de Villefranche

EN UN SEUL LOT.

1° D'UN

VASTE ATELIER

pour tissage mécanique,

composé spécialement de 160 métiers méconiques, 2 chaudières à vapeur de la force de 55 chevaux, 3 pompes à feu, 2 bobinoirs, 3 ourdissoirs mécaniques, 6 pareuses, une chaudière en cuivre pour cuire la colle à feu clos, une machine à plier, les accessoires nécessaires tels que courroies, transmissions, etc., une forge, une menuiserie;

2° D'UNE

Maison d'habitation

De plusieurs bâtiments servant d'ateliers et d'exploitation, cours jardin, chalet, prés, vigne,

SITUÉS A CUINZIER (LOIRE),

au préjudice de M. CHATELUS-DUBOST.

Adjudication fixée au 24 novembre 1865,

ONZE HEURES DU MATIN.

Mise à prix inférieure à la valeur réelle . . . . . 40,000 fr.

S'adresser, pour les renseignements, à Me MALATIER, avoué poursuivant.

5641 29o. 5 8n.

Etude de Me MALATIER, avoué à Villefranche (Rhône).

VENTE

SUR PUBLICTIONS VOLONTAIRES, ensuite de conversion

de saisie-immobilière.

devant le tribunal civil de Villefranche

EN UN SEUL LOT

DE VASTES IMMEUBLES

SITUÉS A TARARE,

COMPOSÉS:

1° D'une jolie maison d'habitation, cours, jardins d'agrément et potager, bassins, vergers, salle d'ombrage, prés et dépendances;

2° D'un bel établissement industriel, comprenant plusieurs corps de bâtiments, ateliers d'apprêts et de blanchisserie, de teinture usine à gaz et flambage.

Atelier d'apprêt et de blanchisserie: appareils d'éclairage au gaz, une presse hydraulique desservie par deux pompes refoulantes, un cylindre à chaux [illegible], un grand cylindre d'apprêt en fer pour bretches, un hydro-extracteur ou ventilateur, pompes à feu, vacheviles, lavoir, petite pompe à vapeur, chaudière à vapeur de la force de 35 chevaux avec manomètre, pompe à feu, gerles chaudières en cuivre, fourneau, tringle à étendage, roues de transmission, cuves en bois, salle de bains,

CORRESPONDANCE

Nous publions sous notre responsabilité entière le [illegible] suivant extrait de nos correspondances:

Paris, 3 novembre

La lettre de l'Empereur au maréchal duc de Magenta sur la politique de la France en Algérie paraît demain. Voici d'après l'auteur lui-même, un rapide aperçu de ce travail.

« D'après ce qui précède, j'aimerais mieux, vous le voyez, utiliser la bravoure des Arabes que de pressurer leur pauvreté; — rendre les colons riches et prospères, que d'importer à grands frais des émigrants étrangers, — maintenir nos soldats dans des positions salubres, que de les exposer au climat dévorant du désert. En réalisant ce programme nous obtiendrons, je l'espère, l'apaisement des passions et la satisfaction des intérêts.

» L'Algérie ne sera plus alors pour nous, comme je l'ai dit en commençant, un fardeau, mais un nouvel élément de force. Les Arabes, contenus et réconciliés, nous donneront ce qu'ils peuvent nous donner de mieux, des soldats; et la colonie, devenue florissante par le développement de ses richesses territoriales, créera un mouvement commercial éminemment favorable à la métropole.

» Votre expérience et vos lumières, monsieur le maréchal, me sont un sûr garant du zèle que vous mettrez à réaliser tout ce qui peut concourir au bien de l'Algérie.

» Sur ce, je prie Dieu, monsieur le maréchal, qu'il vous ait en sa sainte garde.

» NAPOLÉON. »

M. Bismark a été reçu aujourd'hui par l'Empereur au palais de Saint-Cloud.

M. de Bismark doit être dans la jubilation. L'assemblée de Francfort à part quelques points de forme et de détail, remet formellement les destinées de l'Allemagne entre les mains de la Prusse. Voici les propositions adoptées par les 400 délégués germaniques:

1° Le Nationalverein maintient fermement son statut d'après lequel il tend simultanément à l'unité et à la liberté de l'Allemagne et son programme de 1860 par lequel il reconnaît comme but l'état confédéré allemand avec un pouvoir central unitaire et un parlement.

« Le Nationalverein maintient aussi son programme de 1860 d'après lequel le pouvoir central doit être conféré par le peuple au chef du plus grand état purement allemand, à la condition que le peuple prussien est prêt à se subordonner aussi au pouvoir central et à la représentation nationale allemande et que le gouvernement prussien sauvegardera énergiquement les intérêts de l'Allemagne dans ce sens et fera les démarches nécessaires pour le rétablissement de la puissance et de l'unité allemandes.

» Le Nationalverein exprime de nouveau la conviction que le triomphe, prochain d'un système vraiment moral et national est la première condition d'une solution satisfaisante de la question allemande par la voie de la réforme.

» Conformément à la résolution du 1er novembre 1864, le Nationalverein déclare que le peuple allemand a pour devoir de veiller sur le droit du Schleswig-Holstein de décider lui même de son sort. Ce droit ne peut être restreint que par les intérêts de l'Allemagne.

» A défaut d'un pouvoir central allemand la Prusse seule peut dans le présent se charger efficacement et à la longue de la défense des côtes et des frontières allemandes dans le Nord. »

Voilà qui est bien. L'Allemagne est prussifiée. Les roitelets plus tagageurs que sérieux des états confédérés deviennent à les serviteurs de la maison Hobezollem. L'empire germanique revient à l'unité. La mosaïque passe à l'état de bloc. Nous allons avoir au Nord-est une nation de 40 millions d'hommes, ainsi que nous en avons un au Sud-est de 26 millions. Il faut convenir que ceux là qui, en présence d'une telle et si prochaine éventualité, réclament pour la France des garanties des compensations territoriales, — que ceux là, disons nous, sont de fameux imbéciles!...

Et l'Autriche? vous le voyez, il n'en est pas même question dans ce simulaire d'Etats généraux allemand.

Le vieux palais de Schœnbrunn propulse de travers. C'est l'Autriche qui est en train de devenir [illegible] une [illegible] géographique.

Il se confirme que la Cour partira pour Compiègne dans le courant de la semaine prochaine. La résidence d'arrière saison de cette année sera abrégée, il n'y aura que trois séries d'invités, à dix jours d'écoulé. Par conséquent, l'Empereur rentrerait à Paris vers le 15 décembre.

On dément dans des sphères officielles la nouvelle propagée par un certain nombre de sénateurs et de députés d'une convocation prématurée des Chambres. Selon toute probabilité leur réunion n'aura pas lieu avant le 15 janvier 1866.

Un incident qu'il est inutile de caractériser a signalé la première séance du congrès des étudiants à Liége. Les délégués s'étaient réunis à onze heures du matin au Casino Grétry; au moment où on déployait les drapeaux des députations des divers pays, un étudiant français, M. Rey, a déployé un crêpe noir: « La liberté est morte dans notre pays, s'est-il écrié; la France n'a plus de drapeaux. Ce crêpe, ce signe de deuil, nous convient seul. » Un autre étudiant a protesté en déployant le drapeau tricolore; l'agitation était à son comble, tout le monde parlait à la fois; enfin dit une feuille de Bruxelles, un étudiant a proposé de retirer tous les drapeaux; la motion de ce diplomate en herbe a été acceptée.

L'*Entracte* annonce que l'Empereur vient d'accorder sur sa cassette particulière, une pension de 1,500 francs à M. Edouard Martin, l'auteur du *Voyage de M. Perrichon*, qui, on le sait, languit depuis plusieurs mois à la Maison municipale de santé, où les soins les plus éclairés sont jusqu'alors impuissants à le tirer d'une état malheureusement très grave.

Pour toute la correspondance, J. Reboux.

— On lit dans l'*Evening Star* du 1er novembre:

« Une explosion bien plus terrible et surtout plus sérieuse, à cause du nombre des victimes et des pertes matérielles que celle des magasins de poudre d'Erith, a lieu hier dans l'usine à gaz de la compagnie d'éclairage, à Londres connue sous le nom de *Nine Elms*. Les ouvriers venaient de rentrer dans les ateliers après leur dîner et avaient repris leur travail, lorsqu'est arrivée la catastrophe.

» Un compteur a soudainement explosion, et presque au même instant sauta un énorme gazomètre. Un grand nombre de travailleurs furent ensevelis sous les ruines et tués, d'autres lancés dans toutes les directions et broyés ou affreusement blessés par les débris.

» Les maisons voisines ont été ébranlées de telle sorte par le contre-coup de l'explosion, que partout les vitres ont volé en éclats et, dans plusieurs, les cloisons intérieures ont été renversées.

» A plusieurs milles de l'usine, l'effet de cette épouvantable explosion a causé des dommages semblables.

» On ignore encore le nombre des victimes. Il paraît que 7 cadavres ont déjà été retirés des ruines; mais on craint qu'il n'en reste beaucoup d'autres.

» Le nombre des blessés est considérable. On les a transportés dans les hôpitaux les plus rapprochés et dans les maisons voisines, où ils reçoivent les plus grands soins. Deux des blessés sont morts à l'hôpital.

» La cause du sinistre est restée inconnue jusqu'à présent. Les dégâts soufferts par les boutiques avoisinant l'usine à gaz sont énormes.

» Les dernières nouvelles disent qu'on espère que les sept morts retrouvés sont les seuls qui aient été ensevelis sous les ruines. »

COURS DE LA BOURSE.

Cours de clôture	le 3	le 4
3 % ancien	68. 05	68.
4 1/2 au com.	96. 30	96,25

THEATRE de ROUBAIX

DIMANCHE 5 novembre.

1re représentation de:

LES OISEAUX DE [illegible]

Drame [illegible] en 5 actes.

LA CHANSONNIESSE.

LA CHANSON DE FORTUNIA.

Bureaux ouverts à 6 h.

On commencera à 6 1/2

Lundi 6 novembre.

PIERRE LE FOU.

On commencera à 6 h. 3/4.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 2 novembre.

Le marché était faible au début. La Rente a [illegible] 90 [illegible] 3 [illegible] cours se [illegible] recherchées. Le [illegible] modérés [illegible] teurs. On [illegible] s'est traité de 49 à 50. Les affaires ont été très animées. On a détaché aujourd'hui 12 fr. 50 sur les Docks de Marseille et 17 fr. sur la Banque des Pays-Bas. [illegible] Consolidés anglais sont venus à 89 1/8, c'est-à-dire en hausse de 1/8 à la deuxième cote. La Rente reste à 68,10 en liquidation, avec 10 centimes de report. L'Italien s'est tenu de 65,15 à 65. Le Mobilier atteint 880. L'Espagnol s'est élevé de 485 à 493,75. Les chemins français sont plus fermes que mardi dernier. L'Orléans reste à 820; le Nord finit à 1092,50, et le Lyon à 845. Les Lombards restent à 425, les Autrichiens à 398,75, les Sardes à 220, les Romains à 173,75, le Saragosse à 257,50, le Nord d'Espagne à 200 et les Portugais à 142,50. Les Transatlantiques sont à 532,50 et les Rivoli à 540.

Cours moyen au comptant: 3 0/0, 68,05; 4 1/2, 96,62 1/2.
Banque de France 3,762,50.
Crédit foncier, 4,323,75.

Paris, 3 novembre.

Le marché a été aussi animé qu'hier, mais avec une tendance assez prononcée, surtout vers la fin. Les reports se sont tendus sur quelques valeurs. Il y a du déport sur d'autres, notamment le Mobilier, le Mexicain, le Saragosse et le Nord d'Espagne. Les Autrichiens et l'emprunt mexicain sont recherchés. Les Consolidés anglais perdent 1/8 à 88 7/8 à 89. La Rente reste à 68,15 après 68,25 au plus haut et 68,10 au plus bas. L'Italien a failli de 65,12 1/2 à 64,95 pour rester à 65 fr. en liquidation et 65,35 fin courant. Le Mexicain finit à 50 après 50 3/8. Les reports sur les chemins français varient de 2,50 à 5 fr. En liquidation, le Nord finit à 4095,1 Orléans 820, le Lyon 845, le Midi 557,50. Les Autrichiens ont repris à 407,50. Les Lombards restent à 406,25, les Romains 172,50, le Saragosse 255 et le Nord d'Espagne 197,50. Le Mobilier finit à 875 après 888,75, avec un déport de 4 fr. L'Espagnol a fléchi de 495 à 482,50 pour rester à 486, avec 2 fr. de déport. La Société Immobilière reste à 532,50 après 542,50. Les transatlantiques sont à 535.

Cours moyen du comptant: 3 0/0, 68,07 1/2; 4 1/2, 96,30.
Banque de France, 3.662,50.
Crédit foncier, 4,327,50.

COMMERCE

Havre, mardi.

Cotons. — Les avis de Liverpool continuent de peser sur notre marché. On a été fort calme aujourd'hui pour le disponible, avec des prix faibles, mais en somme à peu près nominaux. A terme, ont a fait le Madras de 20 à 27 fr. 50 au-dessous des plus hauts prix d'il y a quelque temps.

Il a dû aussi se traiter des Louisiane à livrer, à 250 fr. pour strict low middling, ou la parité à peu près pour d'autres classements.

Les ventes notées à quatre heures et demie vont à 474 balles; mais le ton est meilleur ce soir, sur des télégrammes de Liverpool qui sont plutôt un peu plus satisfaisants.

Laines. — Celles de la Plata continuent d'être assez demandées aux cours établis; on a de nouveau traité 56 balles de Buenos-Ayres en suint de 1 fr. 23 1/2 à 1 fr. 25 c. 30 balles Monte-Video en suint à 2 fr., et 3 balles lavées à 2 fr. 50.

Havre, vendredi.

Cotons. — Le marché a eu plus de ton depuis hier avec un mouvement plus suivi d'affaires et reprise partielle de 5 fr. sur les plus bas cours; le disponible, toutefois, est en petite demande, mais on paie la parité de 275 f. pour le bas Louisiane.

A livrer, les Orléans d'Amérique ont encore pu s'obtenir de 235 à 245 pour Louisiane, environ low middling. Le Madras, par contre, a réalisé 5 fr. de mieux.

Les courtiers, en révisant la cote, l'ont baissée de 5 à 20 fr., suivant les sortes.

Les ventes notées à quatre heures et demie vont à 1305 balles.

Laines. — En sortes de la Plata, on a de nouveau réalisé 8 balles Monte-Video en suint, [illegible] fr. 35 et 18 [illegible] Buenos-Ayres dito, à [illegible] 90 le kil.

[illegible] Liverpool, mercredi.

Ventes, 5 ou 6,000 balles; marché irrégulier; middling Amérique, 21 d.; Surate, en baisse de 1/4 d.

Liverpool, jeudi.

Ventes, 8,000 balles; demande meilleure, avec [illegible] ration de prix.

[illegible] Liverpool, jeudi (2e dépêche).

Voici la cote arrêtée par les courtiers:

Middling d'Amérique, de 20 1/2 à 20 d. 1/4 baisse 1 1/2); fair dumel roulé, 20 (baisse, 1 1/2 d.); dito ouvert, 21 d. (baisse, 1 1/4); Smyrne, 24 (baisse, 1); Pernambuco, 22 »/» (baisse, 1/2); Maceïo, 20 d. »/» (baisse, 1/2); Maragnan, [illegible]; Scutari, [illegible] (baisse, 1 »/»); [illegible]; Oomrawuttee, [illegible] 17 d. (baisse, [illegible]); [illegible] (baisse, » »/»); [illegible] Bengale, 12 3/4 (baisse, 1/2); Madras 18 1/2 (baisse 1/4); Chine, 16 »/» (baisse, 1 d). Kurrachee, 12 1/2.

Liverpool, vendredi.

Ventes de la semaine, 51,000 balles; arrivages, 55,000 balles; consommation, 22,000 balles; exportation 7,000 balles; stock [illegible],000 balles, dont [illegible] balles Amérique.

Aujourd'hui l'amélioration continue; ventes probables [illegible] 12,000 balles. On paie 27 d. pour middling Louisiane et 17 d. 1/2 pour bon la Oomera.

Breslau, 27 octobre.

Laines. — Les acheteurs deviennent de plus en plus nombreux, et les affaires, pendant cette dernière huitaine, se sont élevées à environ 2,500 quintaux, en majeure partie de belle qualité, qui ont été enlevés par les fabricants de la Silésie et des provinces rhénanes, de même que par quelques commissionnaires de Berlin et d'ici.

Les qualités supérieures, qui étaient les plus demandées, ont obtenu une hausse de quelques thalers sur les prix du mois dernier, tandis qu'on a payé une légère baisse sur les laines peignons qui sont moins recherchées.

On a payé les toisons et laines d'agneau de 78 à 82 rth., belles laines d'Grap de Hongrie, Pologne et Posen, de 72 à 82 rth., belles laines lavage artificiel d'Odessa et Charkow, de 33 à 95 rth., et laines de corroyeurs 56 à 62 rth. Les renforts de la huitaine se sont élevés à 1,000 quintaux.

Manchester, 31 octobre.

Le marché a été en général très calme. En filés pour l'exportation, les acheteurs paraissent plutôt mieux disposés à opérer qu'à la fin de la semaine dernière, mais à environ 2 d. de baisse sur les cours de vendredi. Cette baisse a été acceptée dans quelques cas pour des petits ordres immédiats ou à livrer après courte échéance.

En filés pour la consommation, on n'a pas traité assez d'affaires pour donner une idée approximative des prix payés.

Les tissus ont été très calmes depuis mardi dernier, et malgré que détenteurs et fabricants aient fait quelques nouvelles concessions aujourd'hui, le marché n'a pu s'animer; les affaires n'ont pas été assez considérables pour se faire une idée bien exacte des cours, mais les vendeurs demandent généralement 1/8 de plus que mardi.

Les avis de l'Inde ne sont pas de nature à changer l'état de chose ici, et les fabricants convenables pour Bombay et Calcutta sont encore très négligés.

New-York, 26 octobre.

Nouvelles sans importance.

Coton actif à Orléans à 50 c. le middling; le stock dans tous les ports est de 320,000 balles et les exportations de toutes les ports pour l'Angleterre est de 29,000 balles.

Change: Calme; environ 3 fr. 50 c. 145.

New-Orléans, 20 octobre.

Recettes [illegible] marché calme à 55 c. le middling. Stock, 115,000 balles.

New-Orléans, 21 octobre.

Coton, 56 c. le middling. Recettes de la semaine, 23,000 balles. Ventes, 24,000 balles. Stock, 116,000 balles.

Recettes de la semaine, 10,000 balles; ventes, 5,000 balles; marché calme à 54 c. le middling. Stock, 54,000 balles.

Mobile, 24 octobre.

Le coton est revenu calme à environ 50 c. le middling.

Bombay, 13 octobre.

Coton en baisse; le Dholleral vaut 120 R. et 14 d. 5/8 par liv.

Produits manufacturés en baisse.

Marseille, 3 novembre.

Laines bien tenues. — Cotons calmes, baisse